

Le mot de la Questure



“Les assemblées ont une existence personnelle et compliquée”, notait Eugène Pierre, Secrétaire Général de la Présidence de 1885 à 1925, avant d’ajouter - ceci expliquant cela : “De tout temps, les représentants du pays ont choisi dans leur propre sein des membres chargés de veiller à ce qu’aucune préoccupation matérielle ne vienne entraver ou troubler la marche du travail législatif”. Le sénatus-consulte organique de 1803 confie cette mission aux “Questeurs” qui forment, avec le Président et les Vice-présidents, un “conseil d’administration”.

Conseil d’administration : le terme évoque déjà une méthode moderne de gestion et il était normal qu’il débouche sur un rapport d’activité, deuxième du genre, qui traduit le souci d’informer et rendre compte, non seulement lors des échéances électorales où le député risque son siège, mais tout au long de l’année, au siège social de notre institution : le Palais Bourbon.

Chargés des services financiers et administratifs, les Questeurs ont le souci de gérer, au bon sens du terme, les intérêts de tous - députés, fonctionnaires, collaborateurs -, comme le patrimoine de l’Assemblée, pour le protéger et l’enrichir. Mais si le Palais Bourbon demeure un écrin qui fait de lui la mémoire du corps législatif, l’Assemblée nationale ne doit pas se figer dans les ors du passé si elle veut être l’avenir de notre démocratie.

L’art contemporain entre dans nos murs. L’exposition “30 artistes 1969 - 1999” en a été une illustration picturale éclatante, qui a éclairé la Galerie du 101 rue de l’Université, ouverte au public pour l’occasion, d’œuvres d’artistes majeurs de notre temps : Olivier Debré, Cueco, Rancillac, Monory, Buraglio.

La modernité esthétique et la technologie la plus avancée ont droit de cité. Nous avons à cœur de nous doter des moyens humains et matériels nécessaires pour passer le cap du troisième millénaire, à l’heure où Internet abolit les distances comme, jadis, la nuit du 4 août 1789, les privilèges et où la Chaîne parlementaire devrait mettre nos concitoyens à même de mieux comprendre et de mieux juger le travail de leurs représentants.

Ce rapport d’activité relate ce qui a été fait et ce qui reste à faire. Car le Questeur -étymologiquement “celui qui cherche” - est là, aussi, pour ouvrir et montrer le chemin.

Serge Janquin
Premier Questeur de l’Assemblée nationale